

Lyon, le 3 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Logement : la Métropole de Lyon entend accélérer sur la réhabilitation et l'offre

En déplacement à la résidence Pierre Audry, dans le 9^e arrondissement de Lyon, sur une opération de réhabilitation menée par Lyon Métropole Habitat (LMH), Véronique Sarselli, Présidente de la Métropole de Lyon, a réaffirmé la priorité donnée au logement dès le début du mandat.



© Métropole de Lyon – Etienne Maury – Item

La Présidente de la Métropole de Lyon était accompagnée d'**Alexandre Vincendet**, vice-président délégué à l'habitat, au renouvellement urbain et à la politique de la ville, ainsi que de **Claire Pouzin**, vice-présidente déléguée à l'offre de logement, à la dynamique résidentielle et à l'immobilier public.

Cette visite a permis de constater les effets concrets des rénovations engagées : amélioration du confort des habitants, réduction des consommations énergétiques et valorisation du cadre de vie.

Contact presse

Laetitia Latapy – llatapy@grandlyon.com – tel 06 46 18 90 93

« Le logement est une priorité immédiate. Nous devons à la fois rénover pour améliorer concrètement la vie des habitants et relancer l'offre pour répondre aux besoins du territoire. » a déclaré **Véronique Sarselli**, Présidente de la Métropole de Lyon.

Réhabilitation, performance énergétique et relance de l'offre

La Métropole entend **intensifier les opérations de réhabilitation** pour lutter contre la précarité énergétique et entretenir durablement le parc existant, notamment social.



« La rénovation urbaine, c'est du concret : elle transforme le quotidien des habitants, améliore leur confort et participe à la mixité sociale. » a dit **Alexandre Vincendet**, vice-président délégué à l'habitat, au renouvellement urbain et à la politique de la ville.

En parallèle, un travail est engagé pour **relancer la production de logements**. Des projets identifiés doivent être débloqués rapidement afin d'apporter des réponses concrètes à la demande.

« Chaque logement créé compte. Il s'agit d'agir à court terme tout en construisant une dynamique résidentielle durable à l'échelle de la métropole. » **Claire Pouzin**, vice-présidente déléguée à l'offre de logement, à la dynamique résidentielle et à l'immobilier public.

La nouvelle gouvernance, structurée autour de délégations complémentaires, vise à coordonner l'action publique et accompagner les acteurs du logement.

Une feuille de route précisant les priorités à court et moyen terme sera présentée d'ici le mois de juin, dans le cadre d'un dialogue engagé avec l'ensemble des maires de la Métropole.

Résidence Pierre Audry : une réhabilitation exemplaire

La résidence Pierre Audry, propriété du bailleur Lyon Métropole Habitat, est en cours de réhabilitation depuis l'été 2024. Construite au début des années 1960, cette résidence compte 110 logements. Le projet de réhabilitation a pour objectif de faire baisser les factures d'énergie et d'améliorer le confort des locataires, grâce notamment à l'isolation par les façades, le remplacement des menuiseries extérieures, l'installation d'une chaufferie bois et la réfection de l'ensemble des pièces humides.

À l'issue des travaux en septembre prochain, la consommation d'énergie sera divisée par 2 et l'empreinte carbone sera réduite par 10. Les logements classés en DPE F accéderont au niveau B.

Le bailleur associe étroitement les locataires à cette transformation grâce à l'accompagnement d'une maîtrise d'œuvre sociale, notamment les personnes les plus fragiles. La réhabilitation étant réalisée en site occupé, un logement de courtoisie était disponible pour accueillir les locataires pendant les travaux réalisés dans leur logement (2 semaines par logement).

La réhabilitation de la résidence a été lancée en juillet 2024, elle s'achèvera à l'été 2026.

Le coût des travaux est de 7 M€ TTC soit 65 000 € TTC par logement.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : latapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93